

D A M A S.

5
1. la pièce de trente aunes, & 13 l. le cent pesant pour ceux de soie.

DAMAS DE LA CHINE, ou DES INDES. Ils sont de 7, 11 & 12 aunes de long, sur $\frac{1}{2}$ & $\frac{3}{4}$ de large. On les appelle Damas de la Chine, parce qu'ils en viennent véritablement pour la plupart; & Damas des Indes, parce que c'est de la main des Indiens que les Commis de la Compagnie les achètent. Il y en a de ponceaux, de noirs, de blancs, de rouges & noirs, & rouges & blancs, de rayés & à fleurs, & pour meubles.

Il se fabrique en France, particulièrement à Châlons en Champagne, & en quelques lieux de Flandre, comme à Tournay, & aux environs, des Damas tout de laine, tant en chaîne, qu'en tréme. Ceux de Tournay ont $\frac{1}{2}$ de large, & 20 aunes de long.

COMMERCE DU DAMAS A AMSTERDAM.

Les Damas qu'on vend le plus ordinairement à Amsterdam, sont ceux des Indes, ceux du pais & ceux de Luques.

Les Damas des Indes se vendent depuis 30 jusqu'à 50 florins la pièce; leur déduction pour le prompt payement est d'un pour cent.

Les Damas du pais se vendent à l'aune depuis 50 jusqu'à 70 f. l'aune; ils donnent deux pour cent de déduction pour le prompt payement.

Les Damas de Luques se vendent aussi à l'aune depuis 8 jusqu'à 9 sols de gros l'aune à dix-huit mois de rabat; leur déduction pour le prompt payement est d'un pour cent.

DAMAS, ou GRAND CAEN. Nom qu'on donne à une sorte de linge ouvré, qui se manufacture dans la Basse Normandie. Voyez LINGE.

DAMAS. On appelle Acier de Damas, un acier extrêmement fin, dont, dans quelques lieux du Levant, particulièrement à Damas de Syrie, d'où il a pris son nom, on fait des lames d'épées & des sabres, desquels la trempe est admirable.

Quelques Auteurs prétendent que cet Acier vient du Royaume de Golconde, dans les Indes Orientales; & que c'est là où l'on a inventé la manière de le tremper avec l'alun, que les Européens n'ont pu encore imiter. Voyez ACIER, col. 16.

DAMASQUETTE. Espèce d'étoffe, qui se fabrique à Venise, & qui est propre pour être débitée dans le Levant, particulièrement à Constantinople.

Il y en a de deux sortes; des Damasquettes à fleurs d'or, dont la pièce contient 18 aunes; & des Damasquettes à fleurs de soie, qui ont la même longueur. Celles à fleurs d'or se fabriquent à peu près comme les toiles d'or & d'argent, qu'on faisoit autrefois à Lion.

DAMASQUIN, qu'on nomme plus ordinairement ROTTE. Poids dont on se sert dans le Levant, particulièrement à Seyde. Voyez ROTTE.

DAMASQUINER. Tailler, ou ciseler le fer, pour l'orner de divers filets d'or ou d'argent.

DAMASQUINERIE. L'art de damasquiner.

DAMASQUINURE. L'ouvrage même, ou plutôt les ornemens d'or & d'argent, qui sont sur le fer damasquiné.

Le nom, que cet art a conservé, montre assez d'où il nous vient; & l'on y reconnoît cette Ville fameuse du Levant, où il a été inventé, ou du moins dont les Ouvriers ont fait les plus parfaits ouvrages de damasquinerie.

Mais si c'est à Damas qu'on doit l'invention de cette espèce de ciselure, M. Felibien, dans ses Principes d'Architecture, semble vouloir faire honneur à la France, de la perfection de cet art; & prétend que *Curfuet*, Fourbisseur à Paris, qui travailloit sous le Règne de Henri IV, & qui a vécu fort avant sous celui de Louis XIV, a surpassé tous ceux qui

Diction. de Commerce. Tom. II.

D A M A S. D A M E.

d'en étoient mêlés avant lui. Quoiqu'il en soit, il est certain que présentement (1721) plusieurs Fourbisseurs François ne le cèdent guères à *Curfuet*.

On ne damasquine plus guères que les gardes & poignées d'épées. Les armes complètes des Cavaliers, & les harnois de leurs chevaux, étoient aussi ornés de Damasquinures, lorsque l'un & l'autre étoient de mode; mais si l'on fait encore quelques-unes de ces armures, comme des cuirasses, on les fait ordinairement toutes simples.

La Damasquinerie tient tout ensemble de la Mosaïque, de la Gravure, & de la Ciselure. Comme la Mosaïque, elle est faite de pièces de rapport; comme à la Gravure, on entaille le métal, & l'on y représente diverses figures; & comme à la Ciselure, on y travaille l'or & l'argent en relief.

Il y a deux manières de damasquiner: l'une, qui est la plus belle, où l'Ouvrier entaille profondément le métal avec le burin, & les autres outils propres à graver l'acier, pour ensuite en remplir les entailles d'un fil d'or ou d'argent, assez épais: l'autre, qui n'est que superficielle, & pour laquelle on se contente de faire sur le fer diverses hachures avec cette sorte de couteau, dont on se sert pour tailler les petites limes.

Pour la première, il faut que les entailles, aussi bien que le fond, en soient hachés, & gravés en queue d'ironde par dessous, afin que le fil d'or & d'argent, qu'on y fait entrer à force, y soit plus solidement attaché.

Pour la seconde, quand le fer a été haché par dessous, avec le couteau à tailler, on le met en bleu; & après avoir dessiné dessus les grotesques, ou autres ornemens qu'on y veut faire, on suit les traits du dessin avec un petit fil d'or ou d'argent, qu'on y fait tenir avec le ciseau; après quoi l'on amattit l'or avec le matoir.

Il y a divers Artisans, à qui, par leurs Statuts, il est permis d'orner leurs ouvrages de Damasquinures; entr'autres, les Fourbisseurs, les Arquebustiers, les Eperonniers, & les Armuriers-Heaumuriers. Voyez les *Articles*.

DAMASSE, ou PETITE VENISE. On donne ce nom à une sorte de linge ouvré, qui se fabrique en Flandre. Il est ainsi nommé, à cause qu'il est façonné de grandes fleurs assez semblables à celles de cette espèce d'étoffe de soie, qu'on appelle ordinairement Damas. Cette sorte de linge ne s'emploie guères que pour la table. On appelle un Service damassé, une nape & une douzaine de serviettes, faites de cette toile. Voyez LINGE.

Les *Damassés*, ou *Petite Venise*, payent en France les droits d'entrée, à raison de 40 liv. le cent pesant, conformément à l'Arrêt du 23 Novembre 1688.

DAMASSE. Se dit aussi d'une étoffe de soie, qui paroît de damas d'un côté, & qui a un envers tout uni.

DAMASSER DU LINGE. C'est y faire divers ornemens, à la manière du Damas de Soie. Ce terme n'est guères en usage que dans les manufactures de Trêves, établies en Basse Normandie. Voyez les *Articles précédens*.

DAMASSIN. Espèce de damas à fleurs d'or, ou d'argent, dont il est parlé dans le Règlement de 1667. Il doit avoir de large $\frac{1}{2}$ d'aune, & être fait en chaîne & en tréme, de bonne & fine soie cuite, & non crüe. Voyez DAMAS.

DAMASSURE. Ouvrage du linge damassé. Voyez comme dessus.

DAME-JANNE. Espèce de grosse bouteille de verre, couverte de natte, qui sert à mesurer sur les vaisseaux marchands les rations de la boisson de l'équipage. Cette sorte de mesure contient ordinairement la 12^e partie d'une barrique. Voyez BARRIQUE.

DAMELOPRE. Bâtiment dont on se sert en Hollande, pour transporter les marchandises sur les

A 2 canaux